

Aux entreprises intéressées

Date Le 26 juin 2009
Votre courrier du
Votre correspondant meo/guh

Intégration de catalogue de produits dans le catalogue online d'éléments de construction

Mesdames, Messieurs,

Depuis décembre 2006, l'application Internet du catalogue électronique d'éléments de construction a succédé à la documentation SIA D0123. L'utilisateur peut choisir des éléments de construction issus du catalogue d'éléments de construction de l'OFEN. En modifiant les matériaux et les épaisseurs des différentes couches, il peut déterminer exactement le type d'exécution souhaité.

L'objectif est de mettre à disposition des spécialistes du bâtiment une plateforme regroupant les informations des caractéristiques énergétiques et écologiques des éléments de construction. L'intégration de catalogues de produits devrait offrir à l'utilisateur une meilleure vue d'ensemble et une possibilité de comparaison avec des éléments de construction existant effectivement sur le marché. Vous trouverez également sur la plateforme des données précises sur les matériaux effectivement mis en œuvre.

Le catalogue électronique d'éléments de construction est en constante évolution. L'OFEN et eco-bau ont décidé qu'à l'avenir les catalogues de produits d'entreprises privées pourront également être placés sur cette plateforme.

Les catalogues de produits seront séparés des éléments de construction standards de l'OFEN. L'utilisateur choisira directement entre les éléments de construction standards et neutres et ceux composés de produits spécifiques à une entreprise.

Aucune entreprise ne se verra attribuer de droit à l'exclusivité. Toutes les entreprises intéressées bénéficieront des mêmes prérogatives. Seuls des matériaux certifiés par un organisme accrédité seront mis en ligne.

Page 2

Les coûts initiaux se rapportant à l'intégration des éléments de construction seront définis individuellement sur la base des coûts effectifs et seront à la charge du demandeur. Les éléments de construction peuvent être définis en allemand ou en français.

La contribution annuelle aux frais d'exploitation de la plateforme sera à déterminer d'entente avec Holliger Consult et l'OFEN. Un modèle de frais sera disponible sur demande.

Pour de plus amples informations, prière de vous adresser à Monsieur M. Di Paolantonio, Holliger Consult GmbH, Dorfstrasse 4, 3272 Epsach, Tél. +41 32 396 44 04, email : m.dipaolantonio@holligerconsult.ch

Nous vous souhaitons plein succès avec ce nouveau moyen de communication qui a été financé par l'Office fédéral de l'énergie et l'association eco-bau.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Michael Kaufmann
Office fédéral de l'énergie OFEN
Vice-directeur



Heinrich Gugerli
Association eco-bau